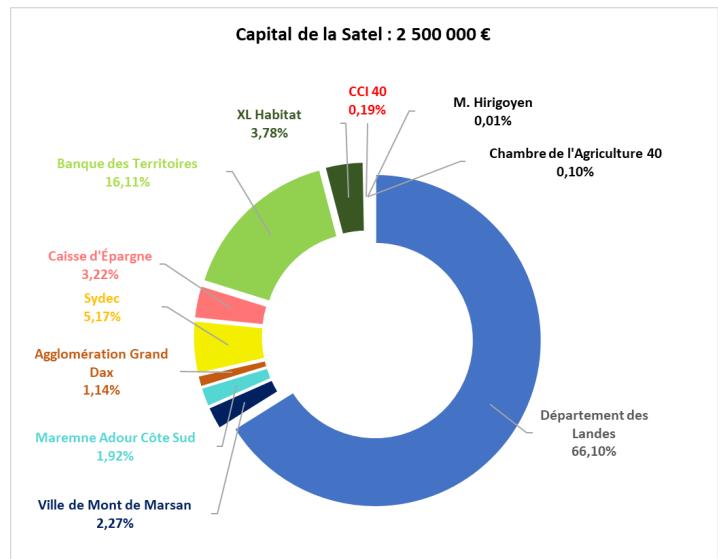


Présentation de la SATEL

La Société d'Aménagement des Territoires et d'Equipement des Landes (SATEL), est une société d'économie mixte locale, dont le capital est détenu majoritairement par des collectivités locales landaises.

Périmètre d'intervention



La SATEL est territorialement compétente sur tout le Département des Landes.

Les spécificités d'une SEM et son mode de gouvernance (le Président Directeur Général est un élu local) en font une « entreprise publique locale » au service des territoires landais et de l'intérêt général, avec le souci de la performance et de la satisfaction de ses clients.

Son objet est d'être à l'écoute des projets de construction et d'aménagement émergents du territoire et d'être force de proposition et d'accompagnement.

Missions

Dans l'exercice de son principal métier, aménageur et constructeur, la SATEL mobilise des compétences pluridisciplinaires qui en font un opérateur de référence en matière d'aménagement et de construction durables.

Elle intervient dans des domaines variés :

- L'habitat et le développement urbain par :
 - l'aménagement de quartiers d'habitat ;
 - le renouvellement urbain ;
 - l'aménagement de centres-bourgs ;
 - la requalification des espaces publics.
- Le développement touristique par :
 - l'aménagement de pôles d'animation et d'hébergement touristique ;
 - la requalification de stations touristiques existantes.
- La réalisation d'équipements publics :
 - les équipements scolaires ;
 - es bâtiments administratifs ;
 - les établissements médico-sociaux.
- Le développement économique par :
 - l'aménagement de parcs d'activités ;
 - le réaménagement de zones d'activités existantes ;
 - la construction de locaux d'activités.
- L'environnement par :
 - la réalisation de programmes d'assainissement ;
 - la mise en valeur d'espaces naturels ouverts au public.

Ressources et outils de la SATEL

L'organisation interne

L'effectif total est à ce jour de 19 collaborateurs. L'équipe est structurée en trois composantes :

- Un échelon de direction, chargé de l'administration de la société et de la direction des projets. Il est composé d'un président directeur général, d'un directeur, et d'une assistante de direction.
- Un pôle opérationnel composé de deux services :
 - un Service Aménagement composé d'un responsable, de trois chargés d'opérations et d'une juriste ;
 - un Service Constructions composé d'un responsable, de six chargés d'opérations et d'une assistante.
- Un pôle administratif et financier composé de deux services :
 - un Service Commande Publique composé d'une responsable, d'une assistante et d'un gestionnaire marché ;
 - un Service Comptabilité et Contrôle de Gestion composé d'un responsable et d'un comptable.

Les compétences internes

De par les formations initiales de ses collaborateurs mais également grâce à des parcours professionnels variés (dans le secteur public et dans le secteur privé), la SATEL dispose de compétences élargies.

- Des compétences techniques dans les domaines de :
 - l'urbanisme et l'aménagement ;
 - l'architecture et la construction.
- Des compétences économiques et financières en :
 - montages financiers ;
 - gestion des risques économiques et financiers.
- Des compétences juridiques dans les domaines du :
 - droit de l'urbanisme et de l'environnement ;
 - droit de la propriété foncière et de la construction ;
 - droit des contrats.

La complémentarité de ces compétences et des expériences accumulées au fil du temps, permet à la SATEL de maîtriser les « fondamentaux » opérationnels, à savoir :

- la clarification des besoins et des attentes des clients ;
- une disponibilité et un dialogue permanent avec ses interlocuteurs ;
- une rigueur dans les montages juridiques et la prévention des contentieux ;
- l'annonce de coûts d'objectifs réalistes ;
- le respect des enveloppes financières prévisionnelles ;
- la maîtrise des délais de réalisation ;
- le respect des délais de paiement des entreprises.

Contact

Siège social/bureaux : 242, boulevard Saint Vincent de Paul
40 990 SAINT PAUL LES DAX
Téléphone : 05.58.91.20.90
Email : contact@satel40.fr
Site internet: www.satel40.fr

Président : M. Olivier MARTINEZ, vice-Président du Conseil Départemental
Directeur : M. Frédéric DASSIE
frederic.dassie@satel40.fr
Téléphone : 05.58.91.20.90 / 06.74.79.25.60

Un outil au service de la politique foncière des collectivités locales

Qui sommes-nous ?

L'EPFL est un établissement public industriel et commercial. Il a pour vocation de réaliser pour son compte ou pour le compte de ses adhérents, toutes acquisitions foncières ou immobilières en vue de la constitution de réserves foncières en prévision d'actions ou d'opérations d'aménagement à l'initiative des collectivités.

L'EPFL réalise toutes les opérations de gestion et d'entretien des terrains et immeubles dont il est propriétaire durant la durée du portage pour le compte de ses adhérents mais ne participe pas à la réalisation de leur aménagement.

Depuis sa création, l'EPFL a acquis des biens bâtis et non bâtis pour la somme de 102 461 212 Euros ce qui représente 705 hectares.

Périmètre d'intervention

L'EPFL Landes Foncier étant soumis à un régime d'adhésion volontaire avec participation financière des Communautés de Communes (une Commune isolée ne pouvant plus adhérer individuellement depuis la loi Elan), la totalité du département des Landes à ce jour n'est pas entièrement couverte, il existe des zones blanches.

A l'heure actuelle, les adhérents de l'EPFL sont :

- Le Département des Landes,
- La Région Nouvelle-Aquitaine,
- Nous avons 9 EPCI adhérents à l'EPFL, à savoir,
 - Les 5 Communautés de Communes qui couvrent la totalité du territoire le long de la côte en partant du haut : les Grands Lacs (Biscarrosse), Mimizan, Côte Landes Nature (Léon), Maremne Adour Côte Sud (MACS), le Seignanx
 - Les 2 Agglomérations : Grand Dax et Mont de Marsan Agglomération
 - Et 2 Communautés de Communes à l'intérieur du territoire à savoir : Pays Tarusate et Pays d'Orthe et Arrigans, en raison de sa proximité avec le Pays Basque.

Nous travaillons donc avec 133 Communes car celles-ci sont automatiquement adhérentes à l'EPFL à partir du moment où la CDC est membre de l'EPFL.

L'EPFL Landes Foncier couvre donc 41 % des communes landaises et 73,1 % de la population.

Missions principales

L'EPFL constitue un relais pour la collectivité dans la mise en œuvre de sa politique foncière.

Relais Foncier :

- Réalisation des acquisitions par l'EPFL à la demande de la collectivité et selon les outils juridiques dont elle dispose : amiable, droit de préemption, expropriation, adjudication.
- Portage foncier : l'EPFL assume les charges incombant au propriétaire durant le portage et les répercutent à la fin du portage à la collectivité : assurance, entretien, imposition... et gère la location éventuelle du bien,
- Mise à disposition gratuite pendant le portage possible des biens par convention.

Relais financier :

- Débudgétisation par la collectivité des réserves foncières,
- Portage financier sur plusieurs années (5 ans maximum),
- Revente à la collectivité au prix d'acquisition par l'EPFL,
- Prise en charge des intérêts d'emprunts.

Les activités de l'EPFL s'exercent dans le cadre d'un Programme Pluriannuel d'Interventions (PPI) quinquennal approuvé par les organes délibérants de l'EPFL, sur proposition des collectivités. Le PPI doit répondre aux trois objectifs prioritaires de l'EPFL qui sont : l'habitat social, les équipements publics et le développement économique.

Ressources et outils pour accompagner les projets d'habitat

Conseil et assistance dans la mise en œuvre de la politique foncière : mise en place du droit de préemption urbain, acquisition à l'amiable. Relecture des actes notariés et des clauses particulières.

Observation foncière permanente : création et développement d'un observatoire.

Mission opérationnelle : négociation foncière, acquisition, gestion des biens jusqu'à leur intégration dans le patrimoine de la collectivité ayant demandé le portage.

Gestion du fonds de minoration : les adhérents peuvent bénéficier d'une minoration du prix de revente par le biais du fonds de minoration alloué par le Conseil Départemental et géré par l'EPFL pouvant aller jusqu'à 30% sur l'assiette réservée au logement social sur présentation d'un dossier justificatif soumis à l'avis favorable du Conseil d'Administration

Contact

Téléphone EPFL : 05.58.85.80.60
Mail : landes.foncier@epfl40.fr

Directrice : Hélène SAINT LAURENT
Portable : 06.47.90.20.51
Directrice-adjointe : Maïté LEFEBVRE
Comptabilité : Danielle TECHENÉ
Assistante : Elodie DULAU

Qui sommes-nous ?

Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA - Solidaires pour l'habitat - est le premier Mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat au niveau national. SOLIHA est présent partout en France. Le Mouvement compte 135 associations, réunis 3 570 salariés et 2000 administrateurs bénévoles. A l'échelle du département des Landes, SOLIHA est implantée depuis 1953 à Dax et compte aujourd'hui une équipe de 34 salariés dont les missions gravitent autour de l'amélioration de l'habitat.

Les objectifs du Mouvement SOLIHA :

- Améliorer les conditions d'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables
- Favoriser l'accès ou le maintien des personnes dans leur logement
- Créer et gérer une offre de logements très sociaux et d'insertion
- Accompagner la redynamisation des coeurs de ville et centres-bourgs
- Accompagner les territoires et les particuliers dans la transition énergétique

Périmètre d'intervention

SOLIHA Landes intervient sur l'ensemble du département des Landes.

Missions principales

- Accompagner les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans la réalisation de leurs projets de rénovation et d'amélioration de leur habitat. Cet accompagnement s'articule autour d'une ingénierie administrative, financière et sociale adaptée aux besoins de chacun.
- Assurer l'accompagnement social dans le cadre des différentes missions confiées par les services de l'Etat visant le relogement de publics en situation de précarité s'inscrivant dans une logique d'insertion.
- Créer et gérer une offre de logements très sociaux et d'insertion.
- Accompagner les collectivités locales dans la définition de leur politique de l'habitat.
- Accompagner les territoires et particuliers dans la rénovation énergétique des logements.

Ressources et outils pour accompagner les projets d'habitat

L'équipe est structurée en six pôles qui interviennent sur l'ensemble des champs de l'habitat avec toujours une dimension sociale au cœur de la démarche : urbanistes, architectes, conseillers en énergie, thermiciens, ergothérapeutes, spécialistes des financements, conseillers en économie sociale et familiale, animatrice habitat inclusif, conseillères habitat, professionnels de la gestion immobilière. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

SOLIHA Landes s'appuie également sur :

- Une agence immobilière régionale à vocation sociale (SOLIHA AIS)
- Une structure de maîtrise d'ouvrage et d'insertion (SOLIHA Bâtisseur de Logement d'Insertion)

Contact

SOLIHA Landes

Adresse : 46, rue Baffert – 40100 DAX

Tel : 05.58.90.90.55 – Mail : direction.landes@soliha.fr

Site internet : landes.soliha.fr

Plateforme Rénolandes

Tel : 05.58.74.12.56 - Mail : contact@renolandes.fr

Site internet : renolandes.fr

Sa vocation : promouvoir la qualité du cadre de vie



Conseiller les particuliers : en permanences à Mont de marsan, Dax, Labouheyre, au téléphone, par mail ou visio.



Conseiller les collectivités dans leurs réflexions territoriales et leurs projets d'aménagement, de création, de rénovation, d'équipements et d'espaces publics avec un accompagnement pour :

- La définition des besoins et l'estimation financière
- Le choix du maître d'œuvre
- Durant les études de conception jusqu'à l'avant-projet



Sensibiliser tous les publics : élus, techniciens, grand public, scolaire



155, rue Martin Luther King
40000 Mont-de-Marsan

Tél. 05 58 06 11 77
contact@caue40.com

www.caue40.com



XLHabitat, l'acteur public de référence de l'habitat social dans Les Landes.



Siège social
953, avenue du Colonel Rozanoff
BP 341
40 011 Mont-de-Marsan cedex
Tél. 05 58 05 31 31

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site : xlhabitat.org

Créé en 1922 par la volonté du Conseil départemental des Landes, sa collectivité de rattachement, l'Office Public de l'Habitat du département des Landes est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui répond aux besoins de logements sociaux sur le territoire landais.

#01 *Développer une offre de logements de qualité, accessible au plus grand nombre*

Le logement social, XLHabitat le conçoit, le construit, l'améliore et le gère au quotidien. Depuis plusieurs décennies, XLHabitat accompagne les parcours résidentiels, participe à l'aménagement des villes et villages, mène à bien des projets innovants, créé du lien social au cœur des quartiers, soutient les plus fragiles. Toutes ses attentions sont concentrées pour :

- Aménager durablement le territoire des Landes aux cotés des collectivités en réalisant des programmes en phase avec les enjeux actuels de performance énergétique, de mixité (sociale et générationnelle) mais aussi d'inclusion.
- Améliorer le quotidien des locataires en entretenant, adaptant ou rénovant son parc de logements et répondre ainsi à leurs besoins et attentes en matière de confort et de baisse de charges.

#02 *Développer une offre adaptée aux besoins des territoires*

Pour la conception, la réalisation et la gestion de ses logements, XLHabitat revendique une approche fondée sur l'échange, le partenariat et l'adaptation aux problématiques locales.

Au service des politiques locales et intercommunales, XLHabitat prend soin de s'adapter à la diversité des besoins et à l'équilibre des territoires.

À chaque nouvelle construction, XLHabitat s'attache à délivrer à ses futurs locataires un triple niveau de qualité : une qualité esthétique, une qualité d'usage et une qualité en matière de performance énergétique.

#03 *Soutenir le développement économique local*

En investissant chaque année entre 70 et 100 millions d'euros.

Afin de construire, d'entretenir et de réhabiliter logements et résidences, XLHabitat contractualise plus de 300 marchés publics chaque année et contribue ainsi massivement au soutien des entreprises du bâtiment, de l'économie locale et de l'emploi.

#04 Rénover le patrimoine : un enjeu environnemental, des retombées économiques et sociales



Depuis de nombreuses années, XLHabitat développe et met en œuvre une politique volontariste de rénovation énergétique de ses logements et de performance thermique de son patrimoine. **Cette politique permet de préserver les locataires de la hausse des coûts d'énergie et de redonne une attractivité et un nouveau cycle de vie aux logements.** Elle traduit à la fois l'engagement environnemental mais aussi l'engagement social d'XLHabitat puisque ces économies d'énergie produisent plus de pouvoir d'achat pour les locataires.

#05 Chiffres-clés 2021

Près de **30 000** personnes logées dans **10 944** logements locatifs, répartis sur **142** communes, dans des zones aussi bien urbaines que rurales

44 % de logements individuels, **56 %** de logements collectifs.

14 foyers et **3** résidences universitaires

Age moyen du patrimoine : **33,3 ans**

Loyer moyen : **352 €** (360 € en 2019 et 357 € en 2020)

2 agences de gestion locative, **4** antennes et **10** unités de gestion

172 collaborateurs

71,5 M€ d'investissements (constructions neuves et réhabilitations)

10,7 M€ d'entretien du patrimoine

414 logements neufs livrés (347 collectifs et 67 individuels)

159 logements réhabilités ou en cours de réhabilitation (environ 50 000 € de travaux par logement).

9 319 demandes de logement en attente sur le département des Landes (dont 6 815 nouvelles demandes)



Siège social

953, avenue du Colonel Rozanoff
BP 341
40 011 Mont-de-Marsan cedex
Tél. 05 58 05 31 31

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site : xlhabitat.org





Le champ de nos activités

Nos missions s'exercent en particulier sur les domaines :

- de l'**Agriculture**, avec la gestion et l'attribution des aides financières, l'aide aux installations, le contrôle des structures
- de la **Forêt** et de la **Chasse**, dans un contexte de conséquences de la tempête Klaus de 2009 et de nécessité de reconstruire la ressource
- du **Logement**, avec la gestion des aides financières au parc public et aux propriétaires privés
 - de la **Construction**, avec l'application des règles permettant l'accessibilité, la sécurité et le respect de la réglementation thermique
 - des **Milieux naturels** (Natura 2000...)
 - de l'**Eau** et de ses usages (pêche, irrigation...), avec un cadre réglementaire complexe et une ressource à partager et à protéger
 - de l'**Urbanisme** et de l'aménagement, de la planification et de l'occupation des sols (autorisations de construire)
- de l'**Environnement** et du **Paysage**
- du **Littoral**, notamment au titre de la gestion des eaux et du domaine public
- des **Risques**, et de leur prise en compte dans l'aménagement du territoire.

Nos principales missions

- **Connaître** le territoire landais et ses enjeux en terme d'aménagement et de littoral et faire partager cette connaissance aux acteurs locaux
- **Aider** au développement harmonieux de ce territoire, dans un contexte de croissance démographique forte et de ressources à préserver
- **Mobiliser** et aider les acteurs locaux sur les projets et thèmes qui s'inscrivent dans un développement durable, qui participent au développement rural et à l'essor des énergies renouvelables
- **Gérer** les aides financières du logement aux organismes de logements sociaux et aux propriétaires privés bailleurs et occupants, ainsi que les aides à l'agriculture, à la reconstruction de la forêt,.. (PAC, ANAH, logement social, 1 % paysage, FEADER, plan chablis,...)
- **Elaborer** les plans de prévention des risques naturels et technologiques
- **Mener l'instruction et les contrôles** portant sur les décisions ou autorisations réglementaires qui entrent dans notre champ de compétences





Mission mutualisée et communication

- Pilotage
- Juridique
- Gestion BOP métiers
- Communication
- Prévention
- Missions de Contrôles

Martine PUEYO

Mission connaissance et prospective des territoires

- Géomatique
- Connaissances

Philippe BODERE

Mission transition écologique

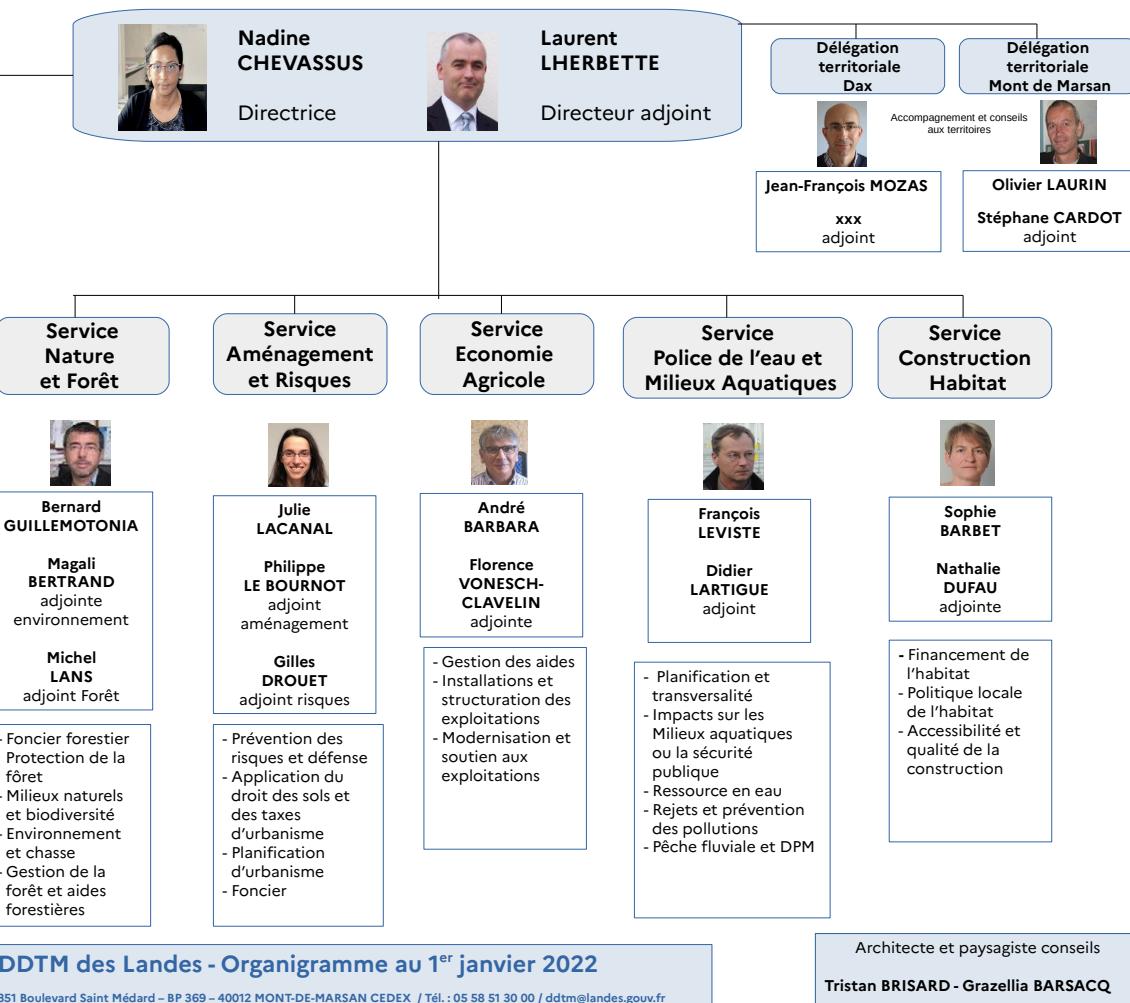
- Pôle Départemental des ENR
- PCAET
- Administration exemplaire

Coralie SEYS

Mission littoral

- Protection du Littoral

XXX



Direction départementale des territoires et de la mer

Siège :
351 Boulevard St Médard - BP 369
40012 MONT DE MARSAN CEDEX
Téléphone : 05 58 51 30 00
Télécopie : 05 58 51 30 10
Mèl : ddtm@landes.gouv.fr

Accueil du public
Du lundi au vendredi : 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Délégation Territoriale de Mt MARSAN

351 Boulevard St Médard - BP 369
40012 MONT DE MARSAN CEDEX
Téléphone : 05 58 51 30 01
Mèl : ddtm-dtmdm@landes.gouv.fr

Délégation Territoriale de DAX

5, rue d'Aspremont
40100 DAX
Téléphone : 05 58 56 65 16
Mèl : ddtm-dtdax@landes.gouv.fr

Délégation ANAH

Téléphone : 05 58 51 31 78
Mèl : ddtm-sah-fh-anah@landes.gouv.fr